

# Compte-rendu de réunion

## Commission Informatique et SIG du 6 octobre 2009

### Participants

M. BISSON Yves (Vice-président du SIAGEP)  
M. DUFRERNEZ Bruno (Mairie de Bessoncourt)  
M. CLAVELLIER Denis (Mairie de Suarce)  
Mme GRESET Agnès (Mairie d'Offemont)  
M. ICHTERS Alain (Mairie d'Anjoutey)  
M. REBER Gilbert (Mairie de Grandvillars)  
M. RHODES Dimitri (Directeur du SIAGEP)  
M. RIGOULOT Stéphane (Responsable Informatique)  
Mme VOGT Danièle (Mairie de Bavilliers)  
M. ZENTNER B. (Mairie de Lachapelle-Sous-Rougemont)

### Excusés

Mme BOUGUILA Lamina (Responsable SIG), M. ROY Michel (C.C. du Tilleul)

### Absents

M. FLEURY Jean-Louis (CAB), Mme FRACHKHA Meriem (Mairie de Bavilliers), M. HOSATTE Jacques (C.C. de la Haute Savoureuse), Mme MARCHAND Christelle (C.C. Pays-sous-Vosgien), M. MOUREAUX Alain (Mairie de Valdoie), M. SALVANEIX Laurent (Mairie d'Autrechêne),

### Point de l'ordre du jour : Détail des interventions informatiques

#### Intervenant : Stéphane RIGOULOT

Présentation des statistiques en temps et en nombre par type d'intervention sur l'année 2009 avec un comparatif sur les années précédentes. L'activité du service est constante et suit les statistiques des années précédentes.

M. RIGOULOT évoque la nouvelle gamme emagnus des progiciels MAGNUS qui lui ont été présentés lors des universités d'été de la semaine précédente. Cette nouvelle gamme prendra en compte les avancées en terme de dématérialisation et d'adaptation avec le futur protocole de fichier (PES - *Protocole d'Echange Standard*) pour les échanges avec les perceptions. La société MAGNUS pousse ses clients à migrer vers cette nouvelle gamme, l'ancienne gamme WMAGNUS ne faisant plus l'objet de développement de leur part en matière de dématérialisation.

Concernant les interventions par télémaintenance, le service informatique a acquis une seconde licence permettant, à deux techniciens, d'utiliser cet outil simultanément. Un plus pour les échéances de déclarations annuelles des salaires engendrant tous les ans une activité soutenue.

Une étude est commandée sur les interventions téléphoniques ou de télémaintenance, non résolues dans un premier temps, ayant engendré un déplacement.

### **Point de l'ordre du jour : Dispositif de sauvegardes centralisées**

**Intervenant : Stéphane RIGOULOT**

M. RIGOULOT présente un tableau des prestataires offrant une solution de sauvegardes externalisées permettant en cas de crash de restaurer les données des logiciels métiers et les données « archivables » (délibérations, etc). La discussion qui s'en suit apporte la précision d'exclure certains formats de fichier comme les images, vidéos, et « *setup* » d'applications.

Certains des prestataires présentés sont réservés plus à des PME et proposent des tarifs plutôt élevés. D'autres, locaux, pratiquant des tarifs plus intéressants et proposant également des solutions techniques adéquates, ont été contactés et nous ont retourné des devis.

Une phase de test sera demandée aux deux sociétés OCI (antenne basée à Montbéliard) et Kiwi Backup (basée en alsace).

### **Point de l'ordre du jour : Mise à jour des données logiciel SIG**

**Intervenant :**

Les données à jour sont en cours de migration au SIAGEP, les mises à jour seront envoyées par CD de la même façon que l'année dernière. Un script assistera les collectivités dans la procédure de mise à jour de leur données.

### **Point de l'ordre du jour : Cadre juridique et mise en propriété du parc informatique**

**Intervenant : Dimitri RHODES**

En attente de la validation des statuts de la part des communes afin de les présenter de nouveau en préfecture.

L'approbation des statuts permettra aux communes de prendre l'« option » de délégation de la propriété de son parc informatique et aux EPCI de transférer la compétence informatique totale ouvrant la possibilité au SIAGEP de devenir syndicat mixte *fermé*.

M. RHODES présente le projet de mise en propriété du parc informatique complet (matériel et logiciels) des adhérents. Une étude sur les coûts à proposer est en cours de réalisation. M. RHODES fait le point sur l'avancement du projet. Des blocages résident autour de la mise en place : la reprise de l'existant et une tarification adaptée qui doit permettre au SIAGEP de mettre en oeuvre cette prise de compétence (un technicien supplémentaire dédié à ces tâches et un véhicule supplémentaire, dédié également).

### **Questions diverses :**

**Intervenant :**

Une discussion est ouverte sur les avancées de la mise en place du Haut-Débit sur le Territoire de Belfort.